



## Chantage, menaces et mensonges : le régime de la terreur des industriels de la pêche dans la Loi Biodiversité

Communiqué de BLOOM, Paris le 18 mars 2016

A voir le climat instauré hier par les représentants de la pêche chalutière avant le vote sur l'interdiction du chalutage profond dans le cadre du projet de loi biodiversité, **on se serait cru en république bananière : mensonges éhontés<sup>1</sup> repris avec gloriole par une poignée de députés subitement débarqués dans l'Hémicycle pour faire barrage à la mesure proposée, blocages de ports « symboliques » pour donner le ton, accompagnés de menaces explicites de représailles plus dures si le gouvernement ne se couchait pas devant la demande des pêcheurs, appel à démission de la ministre de l'écologie Ségolène Royal** : voilà la façon dont le « secteur de la pêche » comprend et pratique la démocratie.

**Ces pressions inadmissibles ont payé** : malgré une puissante défense argumentée et rationnelle par la secrétaire d'Etat à la biodiversité Barbara Pompili et la rapporteur socialiste du projet de loi Geneviève Gaillard, le couperet est tombé peu avant une heure du matin dans la nuit de jeudi à vendredi 18 mars : **l'interdiction du chalutage profond n'a pas été adoptée, cela malgré l'amendement de Geneviève Gaillard fixant la profondeur de cette interdiction à 800 mètres, c'est-à-dire à une profondeur n'impactant plus qu'un unique navire français pêchant à temps partiel.**<sup>2</sup>

**Ce vote ne représente ni la position du gouvernement ni la volonté des Français majoritairement en faveur d'une interdiction du chalutage profond** et mobilisés sur ce sujet devenu un symbole des enjeux de développement durable ; **Cette décision rétrograde ne reflète pas non plus les progrès consentis par le principal acteur industriel de la pêche profonde : Intermarché**, qui a engagé sa flotte il y a plus d'un an déjà à ne plus chaluter au-delà de 800 mètres de profondeur. L'issue du vote n'est liée qu'à la présence extraordinaire d'élus des ports industriels de Boulogne-sur-Mer et Lorient, venus en force chahuter cette proposition et s'y opposer.

**« Cela fait des décennies que le secteur de la pêche subit le diktat de la terreur d'un groupe d'individus ne représentant qu'une méthode de pêche, le chalut, mais absolument pas le secteur dans son intégralité »** explique Claire Nouvian, présidente de l'association BLOOM qui a récolté près de 900 000 signatures en ligne contre le chalutage profond. **« En France, le politique qui oserait poser les enjeux d'orientation à long terme du secteur de la pêche est immédiatement intimidé, brutalisé, étrillé. Le débat est impossible. Les pouvoirs publics achètent systématiquement la paix sociale à coups de subventions publiques gigantesques sans mettre en œuvre de politique permettant de sortir le secteur de la crise durable dans laquelle il se trouve. Les vrais fossoyeurs du secteur de la pêche sont ceux qui disent le représenter. »**

**Le député UDI Bertrand Pancher a d'ailleurs pointé le conflit d'intérêts dans lequel se trouvait l'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas, rapporteur du règlement européen supposé encadrer la pêche en eaux profondes au niveau communautaire mais qui est également marraine du lobby de la pêche industrielle « Bluefish »**, un regroupement de lobbyistes industriels totalement opaque, se faisant passer pour une ONG, qui a été rebaptisé « l'armée du chalut » par le Canard Enchaîné.<sup>3</sup> **« La double casquette de Mme Thomas n'est peut-être pas étrangère à l'extrême lenteur qui caractérise de nouveau les négociations sur ce règlement en cours de réforme depuis 2012, un record d'absurdité et un cas d'école de magouilles politiques »** fustige Claire Nouvian.

<sup>1</sup> Voir révélations de BLOOM la semaine dernière <http://www.bloomassociation.org/desinformation-inquietante-au-coeur-des-institutions/>

<sup>2</sup> Voir tous les chiffres référencés ici : <http://www.bloomassociation.org/pourquoi-voter-en-faveur-de-linterdiction-du-chalutage-profond-article-56-de-la-loi-biodiversite/>

<sup>3</sup> 19 Novembre 2014.



« *Le débat au sein des institutions françaises aura au moins eu deux mérites* » selon la présidente de BLOOM « *révéler au grand jour le fonctionnement autoritaire et anti-démocratique des représentants du chalut et faire la lumière sur les tactiques de ralentissement de la réforme du règlement européen à Bruxelles* ». Un député a mentionné que date avait été prise au niveau européen pour une prochaine réunion de trilogue entre le Parlement, la Commission européenne et le Conseil, cela serait un effet positif direct du débat ayant eu lieu au cœur de la Loi Biodiversité.

\*\*\*

#### **Contacts média**

Claire Nouvian, Présidente de BLOOM

+33 (0)9 81 46 33 70 – [contact@bloomassociation.org](mailto:contact@bloomassociation.org)

#### **A propos de BLOOM** [www.bloomassociation.org](http://www.bloomassociation.org)

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « Deep Sea Conservation Coalition » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : <http://www.savethehighseas.org>

Plus de [300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond](#).